

» FAITS SAILLANTS

- 2 Parole aux élus
- 3 Budget 2017
- 5 Horaire des fêtes des collectes
- 6 Plantations d'arbres
- 8 Programmation culturelle hiver-printemps 2017
- 9 Nouvelle signalétique dans les bibliothèques
- 11 Activités spéciales pendant les fêtes
- 12 Album de photos

EN PAGE 7
Dossier sécurité

EN PAGE 8
CULTUREVSP.COM



Le tournesol, bulletin de l'ARRONDISSEMENT de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Décembre 2016 — Volume 9, numéro 2

Innovation et création d'emploi

3^e Forum du développement économique de Saint-Michel

Le 18 novembre dernier s'est tenue à la TOHU la troisième édition du Forum du développement économique de Saint-Michel. Cette année, les organisateurs ont voulu encourager l'émergence de nouveaux projets entrepreneuriaux et socio-économiques avec un potentiel de création d'emplois dans le quartier. Sur le thème *Dans l'œil de Saint-Michel*, l'événement a servi d'accélérateur aux idées créatives et innovantes. La formule visait à donner un coup de pouce aux promoteurs en leur permettant de bénéficier de conseils d'affaires.

Lors de l'événement, les promoteurs de huit projets retenus ont présenté leur idée d'entreprise à l'ensemble des participants. Ces projets ont ensuite bénéficié des conseils avisés d'un panel de gens d'affaires reconnus ainsi que des participants réunis en ateliers pour bonifier leur idée,



développer des partenariats, trouver des perspectives nouvelles à leur projet ou expérimenter des modèles économiques différents. Grâce aux votes des participants, les lauréats ont reçu une bourse en soutien au démarrage d'entreprise : P.A.R.I. Saint-Michel pour le projet de donner une seconde vie aux frênes infestés par l'agrilé afin de les transformer en mobilier urbain, Sokoloff Lingerie, Ma boîte à provisions du Carrefour populaire de Saint-Michel, Mon Resto Saint-Michel, Parrainage civique/Les Marronniers et Jarry Deuxième Café Bistro ainsi que l'entreprise Défi 3737.

Implantation de la maison de la culture au centre Jean-Marie-Gauvreau

Les travaux de l'ordre de 7 M\$ vont bon train au 911, rue Jean-Talon Est, emplacement de la future maison de la culture de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Espace de diffusion et d'exploration artistique comprenant une salle de spectacle, une salle d'exposition et un hall pour les animations, cette nouvelle installation non seulement permettra d'offrir aux citoyens un accès encore plus grand à la culture, mais elle contribuera aussi à mettre en valeur un édifice patrimonial. C'est la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) qui est responsable de la maîtrise d'œuvre du projet. En effet, elle met à contribution son expertise en gestion immobilière, notamment dans la coordination de toutes les étapes nécessaires à la transformation de ce lieu en maison de la culture.

Dénomination de la maison de la culture

Lors du conseil d'arrondissement de septembre dernier, les membres de l'assemblée ont recommandé à l'unanimité que la nouvelle maison de la culture porte le nom de monsieur Claude Léveillé, artiste qui a marqué sa génération et la chanson québécoise. Le conseil d'arrondissement attendra les approbations nécessaires pour associer officiellement le nom de cet artiste, né dans le quartier de Villeray, à la future installation multidisciplinaire. On doit à Claude Léveillé plus de 400 chansons, de nombreuses pièces instrumentales, des comédies musicales et des interprétations au petit écran.

Depuis son décès le 9 juin 2011, plusieurs personnes sollicitaient l'arrondissement afin que la mémoire de Claude Léveillé soit honorée. L'arrondissement a choisi de graver dans les mémoires le nom de cet homme dont la maison natale de la rue Drolet est située à quelques coins de rue de la future maison de la culture.



Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal 

Des initiatives citoyennes à encourager

Une autre année chargée tire à sa fin. C'est pour plusieurs l'occasion des bilans. Pour mes collègues et moi-même, ce fut une autre année bien remplie. Nous pouvons nous féliciter du succès de différentes réalisations. Cependant, j'aimerais souligner une réussite manifeste qui prend de l'importance d'année en année : il s'agit des ruelles vertes. Ces initiatives reviennent aux citoyens et aux citoyennes qui se sont regroupés pour mettre sur pied des projets de réappropriation de ces espaces publics pour en faire des petits bijoux de verdure, de couleurs et de convivialité.

Je ne peux que les féliciter et j'encourage d'autres groupes à nous présenter des projets. Sachez que votre administration locale est là pour vous appuyer.

Les projets de ruelles vertes complètent on ne peut mieux nos efforts de reverdissement, de plantations d'arbres et d'amélioration dans nos parcs. Je me réjouis de voir que les réalisations de l'arrondissement pour la sauvegarde de notre environnement, jumelées aux initiatives citoyennes, font de nos espaces civiques des lieux de mieux-être collectif qui favorisent en quelque sorte le vivre ensemble, cette valeur qui me tient à cœur.

À propos des ruelles, vous aurez remarqué l'escargot sur le marquage au sol aux entrées des ruelles, pour inciter les automobilistes à faire preuve de prudence. Cette mesure s'ajoute aux dos d'âne qui sont essentiels pour réduire la vitesse dans ces voies de desserte qui sont

aussi des aires de jeu pour les enfants et de rencontre entre voisins. De même, la sécurité des piétons et des cyclistes oriente les travaux d'infrastructures et diverses mesures pour rendre les déplacements plus sécuritaires pour tous et toutes.

En cette période de réjouissance, j'incite nos concitoyens et concitoyennes à multiplier les gestes de solidarité et de partage afin que le plus grand nombre connaisse le bonheur à l'occasion des fêtes de fin d'année. Mes meilleurs vœux de joie et de succès à tous et toutes, pour l'année 2017.



Anie Samson

Maire d'arrondissement
Vice-présidente du comité exécutif
Responsable de la sécurité publique
et des services aux citoyens
514 872-8173
asamson@ville.montreal.qc.ca

Parc-Extension La sécurité avant tout

L'année se termine en beauté et j'en profite pour noter de bonnes nouvelles. Je veux d'abord féliciter l'arrivée de la commandante Isabelle Schank au poste de quartier 33, qui est la première femme dans l'histoire de Parc-Extension à occuper un tel poste.

Cette année, des mesures de sécurisation, dont des dos d'âne aux abords des parcs ont été mis en place pour que nos enfants et nos aînés empruntent les voies publiques de façon plus sécuritaire. Vous savez que je me suis donné comme priorité l'ajout de dix nouveaux panneaux d'arrêt d'ici la fin de l'année pour sécuriser les intersections dangereuses dans Parc-Extension et j'en suis fière.

Des activités culturelles diversifiées

Nous avons la chance d'avoir des installations culturelles de grande qualité. J'invite les résidents de mon district à profiter de l'auditorium Le Prévost et de la salle de diffusion de Parc-Extension durant la période des fêtes et de même toute l'année.

Je souhaite à tous et toutes de passer du très bon temps en cette période de célébration et de congé de fin d'année.

Joyeuses fêtes !

Mary Deros

Conseillère de la Ville
District de Parc-Extension
Conseillère associée au maire
de Montréal
514 872-3103
mderos@ville.montreal.qc.ca



Villeray De l'amour pour réchauffer nos cœurs

La saison des fêtes est enfin arrivée. Ce sera le moment de montrer à vos proches combien vous les aimez. Je vous invite à leur offrir un petit cadeau provenant d'un de nos commerces locaux.

Cette saison est également celle du partage. Je vous invite à être charitable avec ceux qui vivent des situations plus difficiles. Tant de gens sont dans le besoin autour de nous. Soyez généreux lors des cueillettes alimentaires, n'hésitez pas à faire des dons de vêtements ou de jouets aux organismes tels que Renaissance. Donnez du temps pour ceux qui vous entourent. Dans cette année difficile pour bien des citoyens dans le monde, nous pouvons faire de petits gestes qui témoignent que l'amour peut triompher.

Et enfin, profitez de cette saison avec votre famille et vos voisins pour passer du bon temps à glisser au parc Jarry, à patiner sur l'étang, à jouer dans nos ruelles blanches ou à partager un bon livre à la bibliothèque Le Prévost.

Je vous souhaite un joyeux temps des fêtes.

Joyeux Noël et bonne année !

Elsie Lefebvre

Conseillère de la Ville
District de Villeray
Conseillère associée au transport
514 872-0755
elsie.lefebvre@ville.montreal.qc.ca



Saint-Michel Innovation et développement de l'enfant

Le 18 novembre dernier, le troisième Forum du développement économique de Saint-Michel a de nouveau démontré que l'innovation inspire nos organismes et nos entreprises. Cette rencontre a mis en lumière les projets en économies sociale et traditionnelle qui offrent un bon potentiel de création d'emplois dans le quartier. Je me réjouis que mon initiative soit devenue un rendez-vous recherché par la communauté entrepreneuriale locale.

Appui à l'épanouissement de l'enfant

Saint-Michel est l'un des quartiers qui bénéficiera de la Politique de l'enfant qui vise à ce que chaque enfant puisse grandir et s'épanouir suivant son potentiel. Cette politique s'appuie sur une approche de partenariat entre l'administration municipale et les organisations locales qui interviennent en réponse aux besoins cognitifs, affectifs, physiques et sociaux des enfants. Les interventions retenues se réaliseront dans le respect des droits fondamentaux des filles et garçons de 0 à 17 ans aux diverses identités et de toutes conditions sociales et de santé.

Enfin, je veux exprimer mes meilleurs vœux aux Micheloises et Michelois à l'occasion des fêtes : profitez-en pour célébrer en famille !

Frantz Benjamin

Conseiller de la Ville
District de Saint-Michel
Président du conseil municipal
514 872-7800
frantz.benjamin@ville.montreal.qc.ca



François-Perrault Des rues locales plus sécuritaires

Au cours des dernières semaines, de nombreux dossiers ont abouti au bénéfice des citoyens et citoyennes de François-Perrault. Afin d'apaiser la circulation sur nos rues locales, de nouveaux dos d'âne, mais surtout de nouveaux panneaux d'arrêt feront leur apparition dans des secteurs problématiques. La collecte de résidus alimentaires est désormais disponible à tous, ce qui réduira grandement la quantité de déchets à enfouir. Après plusieurs demandes de ma part, une nouvelle réglementation encadrera la construction des bâtiments neufs afin qu'ils puissent mieux s'intégrer aux bâtiments voisins. Enfin, l'organisme *La Maison Bleue* va ouvrir un premier centre de périnatalité sociale sur la rue Bélair.

Projets à venir

Au cours des prochains mois, je travaillerai à l'élaboration du réaménagement de rues et de parcs, notamment le parc du Bon-Air qui en a depuis trop longtemps besoin. Je continuerai également mes représentations auprès de la Ville-centre afin qu'elle apaise ses nombreuses artères qui découpent notre quartier où de trop nombreux accidents surviennent.

Avec le retour de la saison froide, c'est le temps de profiter en famille des joies de l'hiver dans nos parcs ou encore de profiter de notre vaste programmation culturelle et sportive. Joyeuses fêtes !

Sylvain Ouellet

Conseiller de la Ville
District de François-Perrault
514 872-7763
sylvain.ouellet@ville.montreal.qc.ca





BUDGET 2017

Des dépenses de 58 M\$ et des transferts importants

Pour l'exercice financier de 2017, le budget de fonctionnement de l'arrondissement est de 57 707 800 \$, soit quelque 8 800 000 \$ de moins que l'an dernier.

Cet écart s'explique principalement par des transferts de près de 8,8 M\$ en raison de la centralisation de contrats relatifs au déneigement, à la gestion du matériel roulant et à la téléphonie. L'équilibre budgétaire est atteint notamment grâce à l'utilisation d'une partie du surplus de 1,25 M\$ et à une rationalisation soutenue du plan de la main-d'œuvre, mais aussi grâce à une saine gestion des finances afin de livrer à la population des services de proximité de qualité sans augmenter le fardeau fiscal au-delà du taux d'inflation.

Priorités budgétaires

La poursuite des efforts en matière de sécurité routière, de développement durable et de développement économique local ainsi que de maintien des services bonifiés en culture, sports, loisirs, parcs et développement social figurent au nombre des priorités budgétaires retenues.

Ces priorités se traduisent notamment par :

- La réalisation d'un plan de sécurisation des ruelles ;
- L'engagement en faveur de la stratégie Vision zéro (zéro accident) ;
- La poursuite du Programme des ruelles vertes ;
- La poursuite de l'implantation de la collecte des résidus alimentaires ;
- L'appui aux activités du Programme particulier d'urbanisme en vue de la revitalisation de la rue Jarry Est ;
- La poursuite de la participation de l'arrondissement au Plan de développement urbain, économique et social relatif au campus d'Outremont ;
- La participation de l'arrondissement aux festivités entourant le 375^e anniversaire de Montréal ;
- L'adhésion de l'arrondissement à la nouvelle Politique de l'enfant ;
- La modernisation des installations culturelles, sportives et de loisirs.

Budget d'investissements

En septembre dernier, le conseil d'arrondissement a adopté le Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 représentant une somme de 20 943 000 \$ à investir au cours des trois prochaines années pour améliorer les installations et les infrastructures. En 2017, le budget d'investissements de 6 981 000 \$ sera ainsi réparti : 3 550 000 \$ pour le Programme de réfection routière, 2 931 000 \$ pour la protection des bâtiments municipaux et 500 000 \$ pour les travaux d'aménagement dans les parcs.

Principaux projets d'investissements

- Réfection de la toiture du gymnase du Patro Le Prévost600 000 \$
- Mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna de Saint-Michel.....500 000 \$
- Pataugeoire du parc Nicolas-Tillemont150 000 \$
- Chaudière, portes, fenêtres et maçonnerie du Centre sportif Jean-Rougeau..... 875 000 \$
- Phase 3 du réaménagement du parc Saint-Roch..... 350 000 \$

Travaux de réfection sur votre rue

En 2016, l'arrondissement a bénéficié de deux programmes d'investissement distincts pour remettre en état le réseau routier local.

Programme de réfection du réseau routier local (PRRRL)

Ce programme finance la réhabilitation de la chaussée et des trottoirs (reconstruction complète des actifs). Cette année, l'arrondissement a bénéficié d'un budget de 3,4 M\$ pour réaliser les travaux sur certaines rues. Pour certains de ces tronçons, les travaux se poursuivront au printemps 2017.

Les travaux de réhabilitation se sont déroulés sur les rues suivantes :

- 19^e Avenue, de la rue Bélair à la rue Jean-Talon ;
- Rue de Louvain, de la 14^e Avenue à la 16^e Avenue ;
- Rue Drolet, de la rue Gounod à la rue Jarry ;
- 23^e Avenue, du boulevard Crémazie à la rue Jarry ;
- Rue Guizot, de la rue Berri à la rue Lajeunesse ;
- Rue de Louvain, de la 14^e Avenue à la 16^e Avenue ;
- 10^e Avenue, de l'avenue Émile-Journault à la rue Legendre.

Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR)

L'arrondissement a également reçu un montant de 800 000 \$ en provenance des services centraux afin de financer les projets de planage et de revêtement des chaussées. La réfection des chaussées sur les rues suivantes a pu être réalisée grâce à ce programme :

- Avenue Émile-Journault, de la 7^e Avenue à la 9^e Avenue ;
- Rue Drolet, de la rue Faillon à la rue Villeray ;
- Rue Durocher, de l'avenue Beaumont à la rue Jean-Talon ;
- Rue des Écores, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon ;
- 19^e Avenue, de la rue Jean-Talon à la rue Everett ;
- 24^e Avenue, de la rue Jean-Talon à la rue Everett.

En 2017, l'arrondissement investira une somme de 3 550 000 \$ dans le Programme de réfection routière (PRR).

Carte interactive

Des données maintenant plus accessibles

Dans le but de contribuer aux efforts visant à rendre la Ville de Montréal « intelligente » et plus accessible, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, avec l'aide de l'arrondissement du Sud-Ouest et des services centraux, a travaillé à l'élaboration d'une carte interactive afin de faciliter l'accès à une multitude de renseignements utiles aux citoyens. Cette carte a récemment été mise en ligne et peut être consultée à partir du portail Web de l'arrondissement.

Dans une première phase, différentes données ayant trait à l'urbanisme, au patrimoine et au développement économique ont été rendues disponibles pour consultation. L'outil développé pourra ensuite être actualisé afin d'y intégrer davantage d'informations utiles pour tous au quotidien.

La carte interactive se veut évolutive et sera périodiquement bonifiée de manière à ajouter une multitude de données essentielles sur une seule page. Cet outil se veut convivial et facile à consulter.

Explorez ce nouvel outil cartographique et faites-nous part de vos commentaires et suggestions sur le site Web de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/vsp.



Porte d'entrée de la rue Jarry Est

Imaginez un nouvel espace urbain!

Désireuse d'impliquer davantage la population dans la planification de son territoire et dans la poursuite de la mise en œuvre du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la rue Jarry Est, l'arrondissement a lancé un processus de consultation citoyenne sur l'avenir de terrains situés principalement au nord de l'autoroute Métropolitaine et désignés comme la Porte d'entrée de la rue Jarry Est.

Une soixantaine de personnes, regroupant citoyens et organismes communautaires, ont répondu à l'invitation de l'arrondissement de participer à cet exercice d'idéation pour repenser l'aménagement du domaine public au croisement du boulevard Crémazie et des rues Jarry et D'Iberville.

L'événement, qui s'est déroulé le 17 octobre à la TOHU, fut un réel succès. Il a permis aux participants de s'exprimer sur le diagnostic du

secteur et sur les facteurs à considérer pour faire de ces espaces urbains un lieu non seulement sécuritaire pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes, mais aussi convivial pour les résidents du quartier de Saint-Michel ainsi que les usagers de la Cité des arts du cirque et du parc Frédéric-Back.

L'Institut du Nouveau Monde, partenaire de l'arrondissement dans la réalisation de cette consultation publique, a été mandaté pour faire le bilan des nombreuses idées et réflexions pertinentes qui ont été émises lors des deux séances de consultation. Il soumettra à l'arrondissement un rapport qui sera rendu public. L'arrondissement utilisera ces résultats afin de guider l'aménagement de ce secteur. Cet atelier constitue la première étape pour la mise en œuvre du PPU qui s'échelonnnera sur de nombreuses années.



Rue Jarry Est en chantier (de Saint-Denis à Boyer)

Les commerçants locaux veulent revitaliser cette artère



Depuis le 22 août dernier, des travaux majeurs ont été entrepris sur la rue Jarry Est entre la rue Saint-Denis et la rue Boyer afin de revitaliser ce secteur de l'arrondissement.

En effet, la Ville de Montréal réalise à l'heure actuelle des travaux de reconstruction de conduites d'aqueduc et d'égouts, de voirie, d'éclairage, de feux de circulation, d'élargissement des trottoirs et de plantation d'arbres. Les travaux seront réalisés en deux phases et s'échelonnneront sur une période de presque deux ans.

Au printemps dernier, le comité des commerçants et riverains de la rue Jarry Est a été créé dans le but de représenter les commerçants et propriétaires de la rue Jarry Est, entre Saint-Denis et Boyer. L'organisme bénéficiera du programme PR@M – Artère en chantier offert par la Ville de Montréal.

Ce programme est destiné aux commerçants et propriétaires immobiliers commerciaux unis au sein de regroupements afin de contribuer au maintien et au développement des affaires ainsi qu'à la mise en valeur et à la dynamisation de l'offre commerciale d'artères qui font l'objet de travaux majeurs d'infrastructures souterraines.

Dans ce contexte de rénovation urbaine majeure de la rue Jarry Est, le comité des commerçants et riverains de la rue Jarry Est s'est donné pour mission d'informer ses membres des plus récents développements concernant le chantier et la rue Jarry, de maximiser l'obtention des subventions disponibles par ses membres et d'accompagner les commerçants dans la valorisation de la rue Jarry Est.

Le comité a pour objectifs de contribuer à la revitalisation commerciale de l'artère par l'animation et la promotion de celle-ci, de lui trouver une vitalité durable et une identité locale forte ainsi que d'y favoriser l'implantation de commerces variés répondant aux besoins des résidents du quartier en attirant des clients à la recherche de produits et services uniques à Villerey.

375^e anniversaire de Montréal

Des Faisceaux d'histoire pour révéler l'âme de nos quartiers

Dans le cadre des legs du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal, *Faisceaux d'histoire* transformera quatre sites emblématiques de l'arrondissement en symboles du passé et pivots du présent par l'installation d'œuvres lumineuses.

Ce projet d'illumination urbaine viendra rappeler aux citoyens que l'histoire de l'arrondissement est intimement liée au développement des lignes de transport : voies ferrées du Canadien Pacifique, tramway, autoroute Métropolitaine, métro.

Quatre sites emblématiques

- La place de la Gare-Jean-Talon dans le quartier de Parc-Extension ;

- Le centre Jean-Marie-Gauvreau dans le quartier de Villerey ;
- La bibliothèque de Saint-Michel dans la portion sud du quartier de Saint-Michel ;
- La section de la rue Jarry située entre la rue Molson et la 12^e Avenue pour la portion nord du même quartier.

Pour en savoir davantage sur la programmation des activités qui se dérouleront dans les quartiers pour souligner le 375^e anniversaire de Montréal, visitez le site 375mtl.com/devoilement-programmation-quartier.



Conseils d'arrondissement

Service de halte-garderie mobile

Une halte-garderie mobile a lieu depuis octobre dernier chaque premier mardi du mois pendant les séances du conseil de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. L'arrondissement a décidé d'offrir ce service gratuitement à la population pour accommoder les parents qui désirent assister aux assemblées et participer pleinement à l'exercice de la démocratie. Le service sera testé pendant six mois. Selon l'achalandage, l'arrondissement envisagera de le rendre permanent ou non.

La halte-garderie PopupCamp accueille les enfants d'un à dix ans les soirs de conseil, du 18 h à 21 h. Les parents accompagnés de leurs enfants passent en priorité lors de la période de questions.



Collecte des résidus alimentaires

Le bac brun gagne du territoire

Graduellement, l'habitude de verser les résidus alimentaires dans le bac brun s'est intégrée dans le quotidien d'un plus grand nombre de personnes d'un bout à l'autre de l'arrondissement. C'est avec assurance que l'arrondissement projette d'ici 2018 l'implantation de la collecte des résidus alimentaires à tous les immeubles de huit logements et moins sur l'ensemble de son territoire ainsi qu'auprès de certains immeubles de neuf logements et plus, commerces, industries et institutions.

La réponse favorable des citoyens qui ont intégré cette pratique démontre son bien-fondé et se traduit par des bénéfices collectifs. Le simple fait de bien trier les restes de table et de préparation des repas permet de réduire de plus de 30 % le volume de nos déchets et de participer concrètement à la lutte aux gaz à effet de serre.



Une fois collectés par la Ville, ces résidus sont transformés en compost dans des centres de traitement spécialisés.

En participant à la collecte des résidus alimentaires, les Montréalais construisent une société sans gaspillage, durable et prospère.

Il est à noter que pour chaque secteur desservi par la collecte des résidus alimentaires, il n'y a qu'une seule collecte des déchets par semaine.

Pour connaître les heures de collectes dans votre secteur, consultez le site Web de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/vsp.

EN BREF

Pour un hiver plus agréable pour tous

Il est interdit de pousser, déplacer ou transporter de la neige ou de la glace de manière à créer un amoncellement sur le domaine public, ce qui constitue un danger imminent pour la circulation des piétons et des véhicules.

Rappels aux propriétaires d'immeubles

Vous êtes propriétaire d'un immeuble à logements ? N'oubliez pas que vos logements doivent être munis d'une installation de chauffage permanente en bon état de fonctionnement qui permet de maintenir la température, dans les espaces habitables, à un minimum de 21 °C. Cette température doit pouvoir être conservée même si la température extérieure atteint jusqu'à -23 °C.

L'installation des abris temporaires pour piétons et véhicules, des règles à respecter

L'installation d'un abri d'auto temporaire est autorisée, à certaines conditions et sans permis, dans une unité de stationnement ou dans une voie d'accès à une unité de stationnement desservant un bâtiment exclusivement occupé par des logements.

Dans un bâtiment mixte, comprenant des commerces au rez-de-chaussée et plusieurs logements aux étages par exemple, aucun abri ne sera toléré. Il en est de même pour certains secteurs patrimoniaux.

La période d'installation permise s'étend du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. En dehors de cette période, toutes les composantes de l'abri (structure, toile et ancrage) doivent être complètement démontées et enlevées.

Plaintes et salubrité des logements

Les occupants de bâtiment sur le territoire de l'arrondissement ont le droit à un logement en bon état ; la réglementation sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements encadre cet aspect. Informez-vous auprès du bureau des permis et de l'inspection en composant le 514 868-3509 afin de connaître les étapes à franchir pour formuler une non-conformité à la réglementation.

Vous souhaitez obtenir de l'information sur certains sujets relatifs aux permis et à l'inspection ? Visitez le site Web de l'arrondissement et consultez les fiches info permis : ville.montreal.qc.ca/vsp.

HORAIRE DES FÊTES DES COLLECTES

Collectes des déchets et des résidus alimentaires

Pour tous les districts, l'horaire habituel est en vigueur.

Consultez le site Web de l'arrondissement pour plus de détails.

Collecte des matières recyclables

Pour tous les districts, l'horaire habituel est en vigueur, soit :

District de Saint-Michel : lundi

District de Villeray : mardi

District de Parc-Extension : mercredi

District de François-Perrault : jeudi

Collecte des arbres naturels de Noël

La collecte des arbres de Noël a lieu les trois premiers mercredis du mois de janvier. Vous devez dépouiller votre arbre de ses décorations et le déposer en bordure de la rue, à partir de 20 h la veille ou le matin avant 7 h, sans nuire aux opérations de déneigement. En cas de tempête, la collecte sera reportée au mercredi suivant.

Du nouveau dans les parcs !

Une structure originale pour se balancer

Surveillez l'arrivée de nouvelles balançoires au printemps prochain dans différents parcs de l'arrondissement. Ces balançoires acquises dans le cadre du programme MADA (Municipalité amie des aînés) permettront aux adultes de se balancer en même temps que les enfants et diversifieront l'offre de services récréative dans les parcs en permettant une meilleure connectivité intergénérationnelle.



Patrimoine architectural

Nouvelles normes

De nouvelles normes s'appliquent dans certains secteurs de Saint-Michel et de François-Perrault pour maintenir l'harmonie architecturale. Pour cela, tous travaux de construction, d'agrandissement, de transformation ou de remplacement d'une caractéristique architecturale visible de la voie publique doivent faire l'objet d'une autorisation particulière afin de conserver et de mettre en valeur les caractéristiques d'origine.

Si vous envisagez de faire des travaux sur votre propriété, n'hésitez pas à rencontrer les employés du bureau des permis et de l'inspection situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 111. Ils pourront répondre à toutes vos questions.



Des centaines d'arbres s'ajoutent à la forêt urbaine

Le nombre d'arbres plantés par l'arrondissement augmente d'année en année. En 2016, le couvert arborescent s'est enrichi de 412 arbres. L'arrondissement prévoit un total de 1153 arbres plantés d'ici le printemps prochain. En effet, le parc Jarry et la partie de la rue Jarry en chantier sont deux secteurs qui connaîtront des plantations importantes, sans compter les plantations qui se font ici et là le long des rues et dans les espaces verts de l'arrondissement.

Saviez-vous que... ?

Afin d'augmenter son indice de canopée, l'arrondissement procède à la plantation d'arbres sur le domaine public, soit la portion

de terrain se situant entre le trottoir et les propriétés et appartenant à la municipalité. L'entretien régulier de l'arbre planté est assuré par l'arrondissement. Durant les deux premières années suivant la plantation, l'arrondissement arrosera l'arbre et s'occupera de l'entretien de sa cuvette, formée à la base de l'arbre qui recueille l'eau de pluie, et des arrosages manuels.

Dans le contexte de réchauffement climatique et des îlots de chaleur, les arbres urbains améliorent notre qualité de vie de plusieurs façons :



Prix de reconnaissance des bénévoles

Déjà 5 ans !

Les Prix de reconnaissance des bénévoles célèbreront leur cinquième anniversaire en 2017. Depuis 2013, 155 candidatures de bénévoles dévoués ont été déposées par des membres d'organismes à but non lucratif et 20 lauréats ont reçu un prix de reconnaissance.

Dans les quatre districts de l'arrondissement, des centaines de bénévoles travaillent quotidiennement à améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Que ce soit à travers des organismes de sports, de loisirs et de culture, leur implication a un impact significatif. Les Prix de reconnaissance des bénévoles soulignent tout particulièrement leur engagement envers la communauté.

Les Prix de reconnaissance honorent un bénévole de l'année dans les catégories suivantes :

- District de Villeray
- District de Parc-Extension
- District de Saint-Michel
- District de François-Perrault
- Relève 13-17 ans

Soumettez une candidature dès maintenant !

Seuls les membres d'un organisme à but non lucratif reconnu par l'arrondissement peuvent proposer la candidature de bénévoles dont l'engagement exceptionnel est digne de mention. Un organisme peut proposer un maximum de deux candidatures différentes par catégorie.

Il est possible de se procurer des formulaires auprès des organismes de l'arrondissement, au bureau Accès Montréal et sur le site Web ville.montreal.qc.ca/vsp. La date limite pour soumettre une candidature est le 31 janvier 2017. La remise des prix aura lieu le 28 avril dans le cadre de la fête des Bénévoles.



- Ils purifient l'air ;
- Ils contribuent à réduire la chaleur par leur ombrage et offrent une protection contre les grands vents ;
- Ils atténuent les bruits ;
- Ils aident à contrer l'érosion en retenant les sols ;
- Ils embellissent le paysage et augmentent la valeur des propriétés de 5 à 20 %.

Stratégie Vision zéro

Projet-pilote de sécurité routière

Les résidents et les usagers des rues du district de Villeray doivent dès maintenant se familiariser avec l'implantation de panneaux d'arrêt toutes directions (ATD) à 15 intersections. Cette mesure s'inscrit dans la stratégie municipale Vision zéro (accident) en matière de sécurité routière.

L'implantation des panneaux ATD fait l'objet d'un projet-pilote qui sera analysé par un groupe de recherche de l'Université McGill

afin d'avoir une évaluation poussée de cette mesure en milieu fortement urbanisé.

La stratégie Vision zéro comporte une série d'actions à court terme et des gestes concrets pour assurer la sécurité des plus vulnérables. Elle s'adresse à tous les usagers de la route, des piétons aux camions afin de diminuer les accidents, surtout auprès des enfants, les utilisateurs les plus sensibles.

Les 15 intersections dans Villeray sont les suivantes :

- | | |
|--|--|
| 1. Rue Guizot et avenue Casgrain | 9. Rue Saint-Gérard et rue de Liège |
| 2. Rue de Liège et rue Saint-Dominique | 10. Rue Lemay et avenue des Belges |
| 3. Rue Guizot et avenue Henri-Julien | 11. Rue De La Roche et rue Villeray |
| 4. Rue Drolet et rue de Liège | 12. Rue Lemay et avenue De Chateaubriand |
| 5. Rue Guizot et rue Berri | 13. Rue Villeray et rue De Lanaudière |
| 6. Rue Everett et rue De La Roche | 14. Rue Everett et rue Marquette |
| 7. Rue de Liège et rue Berri | 15. Rue Everett et rue Rousselot |
| 8. Rue Saint-Gérard et rue Guizot | |

En marge de cette analyse conduite par l'Université McGill, 55 autres intersections de l'arrondissement seront dotées elles aussi d'ATD d'ici la fin de l'année 2016 (10 dans le district de Saint-Michel, 10 dans le district de Parc-Extension, 10 dans le district de François-Perrault et 25 intersections supplémentaires dans le district de Villeray).



Des sorties de ruelles plus sécuritaires

Avez-vous remarqué la présence d'un gros escargot à la sortie des ruelles dans votre voisinage ? Les employés de l'arrondissement ont peint des carrés de sécurité à la sortie des ruelles réparties sur le territoire. Ce qu'il y a de particulier au sujet des empreintes sur la chaussée : on y remarque un escargot souriant qui porte le message *Ici, on ralentit – sortie de ruelle*.

C'est la première fois à Montréal qu'une mesure d'apaisement comme celle-ci est mise en place pour bien identifier les sorties de ruelles auprès des automobilistes et les rendre plus sécuritaires pour les piétons et les cyclistes.

Cette initiative fait partie d'un plan de sécurisation des ruelles de l'arrondissement pour réduire les risques d'accident. Ce plan comprend un ensemble d'interventions amorcées au cours de l'été et qui se poursuivront :

- L'inventaire et l'inspection des dos d'âne dans les ruelles ;
- L'implantation de dos d'âne dans les ruelles où il n'y en a pas ;
- L'ajout de 12 nouvelles ruelles vertes cet été ;
- Une campagne de sensibilisation auprès des résidents.

QUE VOUS SOYEZ



SOYEZ VIGILANT À LA SORTIE D'UNE RUELLE !



Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

Faits saillants de la programmation culturelle de l'hiver-printemps 2017

La nouvelle saison culturelle s'annonce riche en nouveautés. La maison de la culture ainsi que les trois bibliothèques de l'arrondissement vous proposent des rencontres, spectacles et activités qui sauront vous plaire. Surveillez ce qui vous attend dès janvier ! Pour la programmation complète, consultez le site culturevsp.com.

MAISON DE LA CULTURE

La saison débute sous le charme du pianiste **Charles Richard-Hamelin** avec un récital de piano le jeudi 26 janvier à 13 h 30. Le vendredi 27 janvier à 20 h, **Quartango** nous transporte avec délices dans l'univers effervescent et déjanté des cabarets et de la vie nocturne. Le spectacle **Une journée en Fabulettes** (dès 5 ans), le samedi 28 janvier à 15 h, vous fera voyager à travers les petites histoires, fables et chansons d'Anne Sylvestre interprétées par Céline Faucher, une chanteuse professionnelle qui réside dans le quartier de Villaray.

En février, la maison de la culture vous réserve plusieurs surprises, notamment la diffusion le jeudi 2 février à 13 h 30 du documentaire de Simon Backès (France, 2014), **J.R.R. Tolkien : des mots, des mondes**, écrivain à qui l'on doit, entre autres, *Le Seigneur des anneaux*. De plus, ne manquez pas le samedi 4 février à 20 h, **Saratoga**, composé des auteurs-compositeurs-interprètes récipiendaires de quatre prix RIDEAU en 2016, Chantal Archambault et Michel-Olivier Gasse, qui proposent un folk doux et acoustique.

Des laissez-passer sont requis pour assister aux spectacles et projections à l'auditorium Le Prévost.

Programme Hors les murs de la maison de la culture

Découvrez un nouveau monde nourri de différentes traditions et esthétiques musicales avec **l'Ensemble Constantinople** le dimanche 12 mars à 15 h à l'église Saint-René-Goupil. À mi-chemin entre musiques improvisée, écrite et électronique, ce concert réunit pas moins de neuf musiciens sur scène. Entrée libre.

La pétillante soprano **Marie-Josée Lord** vous convie à une soirée sous le chaud soleil de l'Italie, le vendredi 17 mars à 20 h, à l'auditorium du Collège Reine-Marie. Accompagnée au piano, elle entonnera les plus beaux airs italiens ! Laissez-passer requis exceptionnellement.

Nouveauté ! Le programme Hors les murs vous propose trois spectacles pour la famille à la Maison d'Haïti : le samedi 25 février à 15 h, **Le Cygne du Théâtre de Deux Mains** (2 à 5 ans), le samedi 11 mars à 15 h, **Les bois dormants** (dès 4 ans) et le samedi 25 mars à 15 h, **Pierre et le loup** par **Les Jeunesses musicales du Canada** (4 à 8 ans). Entrée libre.



Pierre et le loup



Saratoga

EXPOSITION Dans les traces d'Albert Dumouchel, maître graveur



Albert Dumouchel, *Le profil d'Anna*, Bois gravé, 1969

Jusqu'au 15 janvier 2017 à la salle de diffusion de Parc-Extension

La maison de la culture présente une exposition collective réunissant les œuvres d'Albert Dumouchel (1916-1971), les œuvres de graveurs qui composent le *Collectif 50/50* et les œuvres des artistes invités, Gilles Boisvert, René Derouin, Richard Lacroix, Francine Simonin et Serge Tousignant.

Pour connaître les heures d'ouverture, consultez le site culturevsp.com ou vsmpe.accesculture.com.

BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUE LE PRÉVOST

Activités en soirée



Marc Séguin

Assistez à une rencontre avec l'écrivain et artiste de renom **Marc Séguin**, auteur de trois romans, le mardi 28 février à 19 h 30. Par ailleurs, le jeudi 13 avril à 17 h, discutez avec **Caroline Allard**, auteure, scénariste... et mère indigne ! Inscription requise.

Activité spéciale 375^e anniversaire de Montréal

Le dimanche 19 mars, découvrez **Villaray sous tous les angles !** Au programme : marche dans le quartier et prises de photos (de 10 h à 15 h), puis transfert des photos sur le site Wikimedia (de 15 h à 17 h) en compagnie de Benoit Rochon de Wikimedia Canada. Apportez votre appareil photo numérique ou votre téléphone. Inscription requise.

UN TEMPS POUR L'ART

Premières activités de la saison

Cinéaste, journaliste et grand voyageur, **Alexandre Trudeau** s'est penché sur de multiples réalités sociales et politiques au fil de son parcours. Dans son essai *Un barbare en Chine nouvelle*, il jette un éclairage nouveau sur un pays qui le fascine. Rencontrez-le à la bibliothèque Le Prévost le jeudi 26 janvier à 10 h 30. Laissez-passer requis.

De façon générale, les gens ont tendance à faire une coupure nette entre la musique classique et la musique populaire. Au cours de cette conférence, la violoncelliste et musicologue **Catherine Mathieu** s'appliquera à démontrer que plusieurs chansons pop ont été écrites à partir d'œuvres ou de procédés d'écriture classiques. Surprises garanties ! Assistez à *Back to Bach : l'influence de la musique classique sur la musique pop* le jeudi 2 février à 10 h 30 à bibliothèque de Saint-Michel. Laissez-passer requis.

Alexandre Sirois est journaliste à *La Presse* et coauteur du livre *Madame America : 100 clés pour comprendre Hillary Clinton*. Qui est Hillary Rodham Clinton ? Quel bilan doit-on faire de la dernière campagne électorale ? Quel avenir attend cette politicienne à la fois adulée et controversée ? Assistez à cette rencontre-conférence le jeudi 9 février à 10 h 30 à la bibliothèque de Parc-Extension. Laissez-passer requis.

CULTUREVSP.COM

UNE SEULE ADRESSE, TOUTE LA PROGRAMMATION CULTURELLE !

Les citoyens profitent d'options variées pour consulter la programmation de la maison de la culture et des bibliothèques : par date, par mois, par type d'activité, par lieu et par clientèle. De plus, cette plateforme devient un outil de réservation de laissez-passer tant pour les spectacles de la maison de la culture que pour les activités *Un temps pour l'art* des trois bibliothèques. Enfin, il est également possible de visionner des extraits de spectacles et de consulter les sites Web des artistes et des conférenciers. Découvrez en primeur toute la programmation sur le site culturevsp.com.

Le calendrier culturel de l'hiver-printemps 2017 en version imprimée sera bientôt disponible dans les diverses installations et au bureau Accès Montréal.

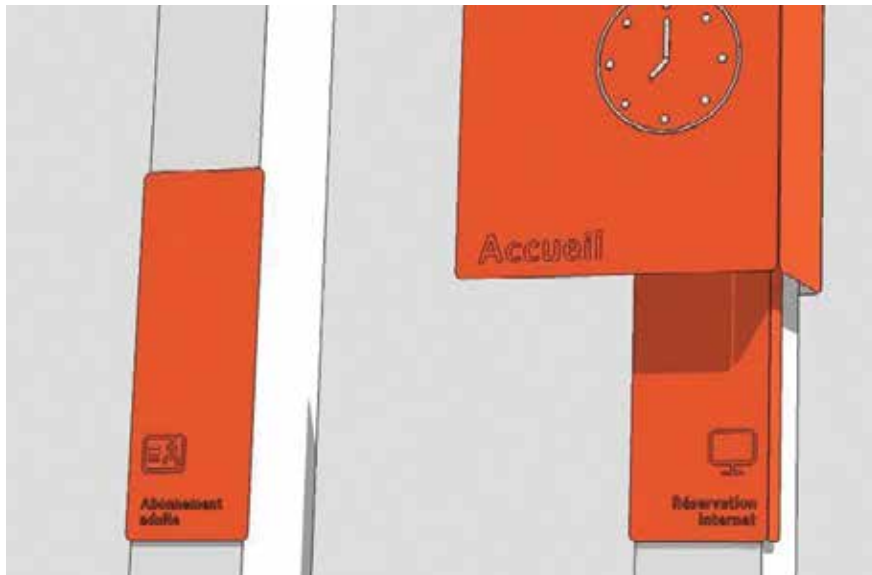


Chacune des trois bibliothèques aura sa propre signalétique

Un vent de renouveau visuel soufflera sur les bibliothèques Le Prévost, de Saint-Michel et de Parc-Extension. En effet, on procédera en 2017 à l'implantation d'une nouvelle signalétique dans ces lieux fort appréciés.

Le plus manifeste pour les usagers sera à coup sûr l'ajout d'une gamme de pictogrammes pour faciliter l'identification des différents points de services. Cette signalétique aux couleurs vives créera des signaux clairs pour se repérer dans des environnements chargés. Le tout vise à rendre l'expérience des usagers plus fluide et plus efficace.

L'arrondissement cherche ainsi à rendre son service de bibliothèque encore plus agréable et à valoriser l'image institutionnelle de ces lieux de culture et du savoir ouverts à tous.



Prêts de tablettes numériques dans les bibliothèques

Les bibliothèques Le Prévost, de Saint-Michel et de Parc-Extension prêtent désormais des tablettes numériques Lenovo aux usagers adultes. La disponibilité de cet outil de communication leur permet d'avoir accès à La Presse+, à PressReader ainsi qu'à Internet. Trois tablettes sont disponibles par installation et peuvent être empruntées pour une durée de deux heures, sur place, sans renouvellement ni réservation. Ce projet clés en main, développé et financé par la Direction des bibliothèques de la Ville de Montréal, s'étend également à toutes les bibliothèques du réseau montréalais.



Roulivre, la bibliothèque ambulante

D'un bout à l'autre de l'arrondissement, la nouvelle camionnette Roulivre est bien visible avec ses couleurs vives et son message *Lire, c'est chouette !* Le spacieux véhicule est une initiative de l'arrondissement pour faciliter l'accès à la culture et aux livres.



Cette bibliothèque sur roues, qui circule dans les quartiers de l'arrondissement, permet aux jeunes de 13 ans et moins d'emprunter des livres et de faire le plein d'histoires. Pendant la saison estivale, la fourgonnette s'installe à l'extérieur dans les parcs de l'arrondissement.

Ce service s'ajoute aux programmes de promotion de la lecture de l'arrondissement, notamment Plaisir de lire dans Saint-Michel, Ma tente à lire et Vélivre.

Les arrêts du Roulivre :

Quartier de Parc-Extension

Les mardis, de 15 h à 18 h
Chalet du parc Howard
(coin de Liège et De l'Épée)

Quartier de Villeray

Les jeudis, de 15 h à 18 h
Centre Villeray
(660, rue Villeray)

Quartier de Saint-Michel

Les mercredis, de 15 h à 18 h
Maison d'Haïti
(3245, avenue Émile-Journault)

Les vendredis, de 15 h à 18 h
Chalet du parc Nicolas-Tillemont (coin Villeray et des Érables)

Découvrez la programmation complète des bibliothèques de l'arrondissement sur le site culturevsp.com.

Programme Accès-Loisirs

Le loisir accessible pour les citoyens en situation de faible revenu

Accès-Loisirs est un programme de mobilisation qui rend accessible gratuitement le loisir sportif, culturel et de plein air aux personnes de tout âge ayant un faible revenu, et ce, en concertation avec les partenaires du milieu. Les participants peuvent alors s'inscrire à une activité d'une session ou se procurer un billet pour une activité gratuite.

Critères d'admissibilité

Les familles et les personnes seules doivent fournir une preuve de revenu. L'admissibilité au programme s'établit en fonction du tableau du seuil de faible revenu (revenu familial) avant impôts établi par Statistique Canada.

Inscriptions hiver-printemps 2017

Villeray

Mercredi 11 janvier, de 15 h à 18 h
La Maison des Grands-parents de Villeray
8078, rue Drolet

Saint-Michel

Vendredi 13 janvier, de 14 h à 18 h
Mon Resto St-Michel
8735, boulevard Pie-IX

Parc-Extension

Mercredi 25 janvier, de 15 h à 18 h
Ressource Action Alimentation
419, rue Saint-Roch, local SS-13

Merci aux organismes partenaires de l'arrondissement

Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse, Table Vivre Sainement au Cœur de Villeray, La Maison des Grands-Parents de Villeray, Patro Le Prevost, Mon Resto Saint-Michel, Vivre Saint-Michel en santé, Centre Lasallien Saint-Michel, Ressource Action-Alimentation de Parc-Extension, Corporation de gestion des loisirs du Parc, Regroupement des partenaires des saines habitudes de vie de Parc-Extension et Cuisines et vie collectives Saint-Roch.

Pour plus de détails :
ville.montreal.qc.ca/vsp

Festival sportif

Le rendez-vous des 6 à 12 ans

Le Festival sportif s'inscrit dans le cadre des préliminaires des Jeux de Montréal et regroupe les jeunes sportifs motivés qui souhaitent représenter l'arrondissement durant ces compétitions. Le Festival sportif offre une excellente occasion aux jeunes athlètes de participer à des compétitions et de rencontrer d'autres jeunes qui partagent la même passion. Chaque année, 1 500 jeunes vivent une expérience des plus inoubliables grâce à cet événement.

Cette année encore, la formule « un festival dans chaque quartier » sera mise de l'avant. Les compétitions se dérouleront le samedi 11 février dans des sites répartis de chacun des quartiers de l'arrondissement. Grâce à la collaboration de partenaires sportifs et communautaires, un événement de qualité est ainsi offert aux jeunes.

Votre enfant veut-il y participer ?

Les enfants doivent être inscrits à une activité sportive offerte par un organisme partenaire pour participer au Festival sportif. Visitez le site de Loisirs en ligne (ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne) pour obtenir plus de renseignements et connaître la programmation hivernale. Consultez également le site Web de l'arrondissement pour tous les détails.



Dans le cadre du Défi Santé !

Un événement à ne pas manquer



Vous êtes invités à un événement sportif le samedi 4 mars prochain en après-midi, au parc Jarry. Surveillez la page Facebook de l'arrondissement pour les détails.

- Patinage libre
- Glissade
- Distribution de collations
- DJ et animation
- Kiosque d'inscription au Défi Santé
- Prêts d'équipements gratuits
- Plusieurs autres surprises

Le Défi Santé

Inscriptions : du 15 février au 29 mars 2017 (defisante.ca)
Défi : du 30 mars au 10 mai 2017

Le Défi Santé consiste en 6 semaines de motivation pour améliorer ses habitudes de vie.

- **L'objectif 5** : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour ;
- **L'objectif 30** : bouger au moins 30 minutes par jour, au moins 5 jours par semaine ;
- **L'objectif Équilibre** : dormir mieux pour avoir un meilleur équilibre de vie.

L'arrondissement remporte un prix Otium

À l'occasion de sa 17^e Conférence annuelle en octobre dernier, qui se déroulait à Rivière-du-Loup et qui avait pour thème « Le professionnel en loisir, un agent de changement qui influence la qualité de vie des citoyens », l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) a procédé à la remise des prix Excellence pour l'année 2016.

Ainsi, dix trophées Otium ont été attribués dont un à l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour son projet de gestion des eaux pluviales à des fins d'entretien de la glace à l'aréna de Saint-Michel dans la catégorie Municipalités de 50 000 habitants et plus.

Rappelons qu'afin de régler un problème récurrent de refoulement d'égoût à l'intérieur de l'aréna causé par la surcharge du réseau sanitaire de la Ville de Montréal, l'arrondissement a procédé en 2015 à l'installation d'un ingénieux système de récupération des eaux de pluie, une première au Canada dans un bâtiment existant.



Du 6 au 10 mars 2017

Vivement la relâche !

Vous tentez déjà de planifier la relâche scolaire de vos enfants et vous n'avez pas d'idées ? Pour connaître les dates d'inscription aux camps de jour et aux activités, visitez Loisirs en ligne (ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne) en janvier. Pour plus de renseignements sur les activités offertes, l'horaire des bains libres et du patinage libre pendant la relâche, consultez le site Web de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/vsp.

Patinage, camps de jour, baignade, conte musical, bricolage... de quoi charmer tous les enfants, du plus sportif à l'artiste !



Horaire des installations pendant les fêtes

Bureau Accès Montréal et bureau des permis et de l'inspection

Fermés du 23 décembre au 3 janvier inclusivement

Cabinet du maire et des conseillers municipaux et bureaux administratifs

Fermés du 23 décembre au 3 janvier inclusivement

Arénas Howie-Morenz et de Saint-Michel

Fermés les 25 décembre et 1^{er} janvier

Centre sportif Jean-Rougeau

Fermé du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

Bibliothèques de Saint-Michel, de Parc-Extension et Le Prévoist

Fermées du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

Maison de la culture, bureau administratif

Fermé du 21 décembre au 3 janvier inclusivement

Salle de diffusion de Parc-Extension

Fermée du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

Roulivre

Annulé du 23 décembre au 3 janvier

Piscines Joseph-Charbonneau, René-Goupil et Saint-Roch

Fermées du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

Piscine John-F.-Kennedy

Fermée du 24 décembre au 6 janvier

Piscine Patro Le Prévoist

Fermée du 24 décembre au 8 janvier

Programmation spéciale dans les piscines et les arénas

Vous pourrez nager et patiner comme bon vous semble durant les Fêtes ! Pour consulter la programmation, visitez le site Web de l'arrondissement.



TREMLIN SANTÉ 2016



Tremplin Santé a tenu une journée d'animation à l'intention des jeunes de l'arrondissement qui ont participé à des camps de jour à l'été 2016. L'objectif de la journée était de faire vivre aux jeunes des activités plaisantes en lien avec les saines habitudes de vie. En août dernier, plus de 350 jeunes de l'arrondissement se sont réunis à la TOHU pour l'événement.

Cet organisme soutient et aide les camps à devenir des environnements encore plus favorables à l'adoption de saines habitudes de vie par les jeunes, pour que ceux-ci grandissent en santé et se développent à leur plein potentiel.

Noël dans les installations sportives

Bains libres animés pour tous le samedi 17 décembre

Jeux et animation, musique, remise de cadeaux par le père Noël

Piscine John-F.-Kennedy : de 13 h à 14 h
Piscine Joseph-Charbonneau : de 14 h 30 à 15 h 30

Piscine René-Goupil : de 16 h à 18 h

Patinage libre animé le dimanche 18 décembre

L'ambiance sera aussi à la fête le dimanche 18 décembre à l'aréna de Saint-Michel, de 15 h à 17 h, et à l'aréna Howie-Morenz, de 18 h à 21 h 30, alors que les périodes de patinage libre seront agrémentées de jeux et d'animation. Activités gratuites. Aucune inscription requise. Psst... le père Noël sera de passage !





© Olivier Bousquet

Murale Racines et horizons

La murale *Racines et horizons*, de l'artiste peintre Mateo, a été réalisée à l'été 2016 sur le chalet du parc Saint-Damase, dans le quartier de Saint-Michel.



Atelier Culture Vélo

Vrac Environnement a mis sur pied en juin dernier l'Atelier Culture Vélo : réparation de vélos, ateliers libre-service, cours de mécanique vélo, le tout ancré au parc Jarry dans des conteneurs maritimes recyclés et enjolivés.



Fresque à la Maison du citoyen

Environ 250 personnes ont participé à la réalisation de la fresque murale située sur le côté sud du bâtiment de la Maison du citoyen dans le quartier de Saint-Michel (7501, rue François-Perreault). Cette œuvre est centrée sur le citoyen qui choisit Saint-Michel comme terre d'accueil pour y vivre. Réalisée par les artistes Patrick Dionne et Miki Gingras de Diasol.



Cadres-photos dans les parcs

L'exposition extérieure permanente qui a pour thème *Les événements festifs du quartier de Saint-Michel* et qui comporte une trentaine de photos est installée sur des socles aménagés aux abords des parcs Ovila-Légaré, Sainte-Yvette et Champdoré.

COMMENT JOINDRE L'ARRONDISSEMENT

311 | vsp@ville.montreal.qc.ca

Bureau Accès Montréal

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Bureau des permis et de l'inspection

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
514 868-3509

Site Web

ville.montreal.qc.ca/vsp

Facebook

Joignez-vous à la communauté Facebook de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour ne rien manquer des nouvelles de votre arrondissement et des activités organisées près de chez vous. Suivez-nous sur facebook.com/arrondissement.vsp

Twitter

Suivez-nous pour obtenir de l'information pratique en temps réel : nouveaux projets, entraves à la circulation, déneigement, programmation dans les parcs, etc. [@mtl_vsp](https://twitter.com/mtl_vsp)

Flickr

Consultez toutes les photos des événements de l'arrondissement et voyez ce qui se passe dans votre quartier ! flickr.com/mtl_vsp

Abonnez-vous à l'infolettre mensuelle et obtenez des nouvelles de votre arrondissement.
bit.ly/infolettrevsp

Le bulletin de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Vol. 9 • No 2 • Décembre 2016

Publié deux fois l'an et imprimé à 65 000 exemplaires sur du papier recyclé.

Distribué aux résidents et aux commerçants de l'arrondissement.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1916-7571

Production Division des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Impression Solisco Inc.

Design et production jutrasdesign.com

Révision la couleur des mots

